L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 27 numéro 24, 15 juin 2012

Dans nos pages cette semaine

Droits scolaires

Célébrations à l'école Boréale

Page 2

Championnat territorial d'athlétisme 2012

Une compétition amicale

Page 7

Relais pour la vie

Ils marchent pour la cause

Page 9

Bryan Tuyishime prend soin des jambes endolories de son petit frère Kyle, lors du dernier Piste et pelouse, à Hay River. Article en page 7. (Photo : Édith V-R)

Autres réactions au jugement

Enfin un gymnase

Plus que jamais, l'école y croît.

Maxence Jaillet

Ce n'est pas la première fois qu'elle exprime son rêve à haute voix, mais en ce lundi 4 juin, Yvonne Careen visualise encore mieux sa concrétisation : « J'ai toujours dit que quand ce sera construit, je lancerai le premier ballon dans le panier de basket. J'ai encore l'intention d'être là pour le faire. »

L'ancienne présidente de l'APADY assure qu'elle est émue en tant que parent, en tant que directrice d'école, maintenant, et en raison du rôle qu'elle a eu durant tout ce recours juridique. « Je suis très contente, et c'est vrai que c'est émouvant. Et une des raisons pourquoi c'est émouvant c'est que tu vois dans la foule des gens qui ont travaillé avec toi pendant plusieurs longues années et qui ont encore leurs enfants à l'école Allain St-Cyr. Ça va être pour eux, pour les petits de la maternelle qui étaient tellement contents quand on leur a annoncé la nouvelle ce matin. »

Durant toutes ces années, le gymnase était le fer de lance des revendications déployées par les francophones qui soutenaient le procès contre le gouvernement. N'ayant rien perdu de son argumentation, Mme Careen évoque que cela va permettre aux élèves de faire leurs activités sportives, d'organiser des activités intramurales, d'être les hôtes lors des différents tournois, de jouer des parties enseignants contre élèves, de faire des spectacles de plus grande envergure. Elle se réjouit d'autant plus que la juge ait précisé que le gymnase doit comprendre des vestiaires, des douches, une estrade et un bureau pour le préposé au gymnase. « C'est le glaçage sur le gâteau », sourit-elle.

Stephen, le plus jeune fils de Mme Careen, sera en 9e année en 2015, et lui se demande déjà à quelle saveur sera ce gâteau justement. Il entrevoit déjà tous les avantages qu'il va pouvoir tirer de la nouvelle infrastructure ajoutée à son école. « Je vois mon futur dans le gymnase : je tire beaucoup de ballons, j'en botte beaucoup, je cours autour, car je reste après l'école à attendre. »

Enseignant depuis 10 ans à l'école Allain St-Cyr, Jean Gravel estime que la communauté a toujours demandé au gouvernement d'avoir une école complète, mais revendique qu'elle s'est vite aperçue qu'il fallait un rapport de force avec le gouvernement. « Aujourd'hui, l'attente a valu le coup, avance-t-il. Quand on commence, on pense que la construction d'une école va de soit, que ce sont nos droits, que ce sont nos besoins. Mais il y a toujours des retards. Cela aurait tout de même dû arriver cinq ans auparavant ou bien avant aujourd'hui. Je pense qu'ils pourraient accélérer ce projet, car ça fait tellement longtemps qu'on attend pour construire la dernière partie. Ça ne prend pas trois ans, je pense que deux ans, c'est suffisant ».

Avec cette décision favorable, l'enseignant entrevoit aussi le développement de son école d'une manière positive : « on va avoir des installations plus appropriées, offrir plus de cours, on va avoir une réponse plus adéquate aux besoins de nos élèves ». En outre, il espère une augmentation des nombres d'élèves au secondaire. Monsieur Jean commente finalement qu'avec les installations appropriées, les jeunes élèves qui iront au secondaire n'auront pas le réflexe d'aller dans une autre école pour avoir des services qu'ils ne pouvaient pas obtenir.

À la sortie de l'école, Mickaela Smith, une finissante qui a entendu parler de la construction d'un gymnase dans son école depuis sa 6e année, se réjouit elle aussi, mais pour les autres! « C'est le fun pour les élèves futurs, moi, malheureusement, je ne vais pas en profiter, mais c'est un gros bien pour l'école d'avoir la chance de faire comme les autres écoles secondaires. » Alors qu'elle aide à l'après-école, cette jeune Franco-Ténoise voit aussi le gain que vient de faire sa communauté. « Pour l'hiver, peut-être

Gymnase
Suite en page 2

Gymnase

Suite de la une

que le service de l'après-école pourrait utiliser le gymnase, au lieu d'être coincé dans la rotonde où il y a trop de bruit. Et ce serait le fun pour les enfants d'avoir un plus grand espace pour jouer. »

Réactions de la FFT

Du côté de la Fédération franco-ténoise, les réjouissances sont de mise à la suite de la décision rendue par la juge Charbonneau.

« Pour la francophonie ténoise, il s'agit d'une importante victoire qui vient couronner de succès les nombreuses années d'efforts de l'Association des parents ayant droit et de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest, affirme le président de la Fédération franco-ténoise, Richard Létourneau. Ces gens-là méritent toute notre reconnaissance et nos félicitations. »

Avec l'ordre d'agrandir les deux écoles francophones, la FFT ne voit que du positif dans les deux jugements de la juge Charbonneau pour les écoles Allain St-Cyr et Boréale.

« Le jugement aura des retombées bénéfiques sur la qualité des services éducatifs offerts aux élèves, particulièrement ceux d'âge préscolaire et secondaire », ajoute Richard Létourneau.

Mais le président avait aussi un message pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, lui suggérant de ne pas tarder à agir.

« Étant donné la longue durée des procédures judiciaires et dans un souci de saine gestion des fonds publics, la communauté francophone invite le GTNO à investir dès maintenant dans l'agrandissement des infrastructures scolaires plutôt que dans un processus d'appel voué à l'échec. Les contribuables des TNO méritent que les fonds publics servent désormais à l'éducation de la jeunesse. »

Droits scolaires

Célébrations à l'école Boréale

La présidente de la Commission scolaire francophone (CSFTNO), Suzette Montreuil, accompagnée de la directrice, Marie Leblanc-Warick, sont venues à l'école Boréale, expliquer les ordonnances de la cour concernant les droits scolaires.

Virginie Bouchard

Une vingtaine de parents d'élèves étaient présents à Hay River pour comprendre des détails du jugement sur les droits scolaires. Pendant un peu plus d'une heure, Suzette Montreuil et Marie Leblanc ont expliqué, à la fois en anglais et en français, ce qu'allait impliquer le jugement sur les infrastructures et la gestion des inscriptions. La joie était palpable au sein de la Commission scolaire tandis que les parents éprouvaient encore des questionnements.

« Je pense que la décision est très favorable pour nous. Je m'inquiète un peu parce que le gouvernement des TNO a le droit de porter la décision en appel alors je ne veux pas être trop contente tout de suite. Je suis prudemment contente », avoue Trisha Rymhs, mère de trois enfants fréquentant l'école Boréale.

En effet, la crainte que le jugement soit porté en appel a été au cœur des préoccupations des parents, qui ont demandé et redemandé des explications à ce sujet.

« Oui, c'est une menace, mais je pense qu'il y a assez de preuves que les efforts de faire appel jusqu'à maintenant n'ont pas vraiment fonctionné à l'avantage des défendeurs », explique Mme Montreuil.

La Commission scolaire mise davantage à désamorcer la situation de conflit avec le gouvernement et se penche vers l'avenir. Comme la présidente l'a souligné lors de la rencontre : « L'approche qu'on prend, pour contrer l'appel, c'est de dire qu'on ne veut plus dépenser d'argent en cour, mais on doit plutôt mettre cet argent dans l'éducation. Bâtir l'éducation en français ».

Même si le jugement n'est pas encore définitif, plusieurs parents ont commencé à envoyer des formulaires d'inscription au bureau de la CSFTNO. On a bien précisé aux parents qu'il était aussi très important de préciser, le plus possible, leurs liens avec le français. L'école Boréale, qui accueille présentement 91 élèves à temps plein, pourra en accueillir jusqu'à 160, soit 69 de plus, selon le jugement. Certains pensent que ces places seront rapidement comblées.

« Je veux que mes enfants fréquentent cette école. Je veux qu'ils apprennent le français parce que je n'en ai pas eu l'occasion et que leurs arrière-grands-parents parlaient français », précise Nancy Stanley, qui inscrira son fils de trois ans pour la prochaine année.

Une belle surprise

Sophie Call, l'ancienne directrice de l'école Boréale, a également assisté à la rencontre. Plusieurs élèves sont d'ailleurs venus lui faire des accolades et tout le monde souhaitait avoir de ses nouvelles. Celle qui a été impliquée dans le processus juridique avec la Commission scolaire francophone ne pouvait que se réjouir de la décision.

« L'attente a été longue et il faut avouer que des fois, on se posait des questions. Quand la décision est venue, on ne l'attendait pas au moment même. Pour un instant, c'était irréel, mais après, c'était la célébration », a avoué Mme Call, le sourire fendu jusqu'aux oreilles.

Avec cette décision favorable de la cour, elle espère que la victoire ne touchera pas seulement l'école Boréale, mais aussi la communauté de Hay River, rappelant les débuts difficiles de l'école francophone.

Sophie Call ne reprendra pas le poste de directrice l'an prochain, elle travaillera plutôt au sein de la Commission scolaire francophone. Elle est toutefois très fière de l'équipe, solide, comme elle la qualifie, à Boréale.

« Tant qu'à moi, c'est un peu un privilège (en parlant de son poste à la CSF), car j'aurai le nez dans les deux écoles, dans les deux projets, mais c'est sûr que j'ai cette école (Boréale) dans le sang. Je ne pourrai pas m'en défaire, c'est pour la vie », confesse l'ancienne directrice.

Échos de la taïga

CIVR 103,5 FM

En collaboration avec Radio Taïga

Le pont de Deh Cho coûterait 7 à 10 millions de plus

Le ministre des Transports des Territoires du Nord-Ouest, David Ramsay, a annoncé le 6 juin 2012 qu'on estime que le gouvernement devra payer 7 à 10 millions de dollars supplémentaires pour compléter le pont de Deh Cho à temps.

Même si les constructions vont bon train, David Ramsay explique qu'une firme indépendante d'ingénierie stipule qu'il faudra plus de ressources pour que le pont ouvre en octobre.

Le ministère avait peu d'options puisque l'échéancier prenait déjà du retard et que de n'ouvrir qu'en 2013 aurait engendré des dépenses supplémentaires pour payer les entrepreneurs.

Le coût total du pont est désormais estimé à 202 millions de dollars.

L'Alliance des Métis du Slave Nord poursuit le GTNO

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est dans l'eau chaude avec l'Alliance des Métis du Slave Nord, qui a intenté des poursuites au sujet des droits de chasse des caribous de la horde de Barthust.

Selon l'Alliance des Métis du Slave Nord, le gouvernement ténois viole les droits autochtones en excluant les Métis de la saison de la chasse alors que les Dénés de Yellowknife et de la région des Tlicho se sont vus attribuer 150 caribous chacun.

Selon les avocats de l'Alliance, le gouvernement territorial a une responsabilité constitutionnelle de consulter les Métis du Slave Nord, mais les ministres du Cabinet auraient refusé de rencontrer le président de l'Alliance.

Air Groenland et First Air s'associent une fois de plus

Les deux compagnies aériennes Air Groenland et First Air ont décidé de s'associer pour relancer les vols commerciaux réguliers entre Nuuk et Iqaluit à partir de la semaine prochaine.

Les deux compagnies détiennent les droits de cette route aérienne et avaient offert le service par le passé, jusqu'en 2001, utilisant des avions de First Air.

Cette fois, les rôles seront inversés alors qu'Air Groenland effectuera les vols et First Air sera là comme aide potentielle.

Air Groenland reliera donc Nuuk et Iqaluit avec un appareil Dash 8, pouvant contenir 37 passagers, et ce, deux fois par semaine, soit les lundis et vendredis, à partir du 15 juin.

Nahanni Butte forcé à l'évacuation

Cela fait depuis le 8 juin que le niveau des eaux de la rivière Liard a monté, risquant d'inonder les collectivités de Fort Liard et de Nahanni Butte, au point où les résidents ont été forcés à l'évacuation lundi.

Les résidents ont été transportés par les voies de l'air jusqu'à Fort Simpson et devront y rester encore plusieurs jours.

Les activités du traversier traverse la rivière Liard près de Fort Simpson sont toujours suspendues, tout comme le traversier N'Dulee, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Pour le moment, la collectivité de Fort Liard n'a toujours pas été évacuée.

Fédération franco-ténoise

Alpha TNO renaît l'espace d'un projet

L'organisme Alpha TNO, sous la tutelle de la Fédération franco-ténoise revivra, pour une courte durée afin de permettre un projet d'alphabétisation familiale aux Territoires du Nord-Ouest.

Charles-Antoine Bélair

La Fédération franco-ténoise s'est associée avec le Collège Frontière afin de développer un nouveau projet qui sera lancé sous peu aux Territoires du Nord-Ouest.

Les compétences des parents stimuleront l'alphabétisation dans les familles par l'entremise de projets précis adaptés à quatre collectivités ténoises : Yellowknife, Hay River, Inuvik et Fort Smith.

La première étape fut de créer un comité consultatif auquel ont participé différents acteurs de la communauté francophone, soit des représentants du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, de la Commission scolaire francophone, de parents, de l'Association des parents ayant droit et de la Commission scolaire nº 1 de Yellowknife.

Il y a trois volets au projet, le premier était de former le comité consultatif, puis le deuxième visait à réaliser un inventaire de différentes initiatives d'alphabétisation familiale en anglais et en français pour ensuite soumettre cinq modèles qui pourraient être adaptés à la réalité de la communauté franco-ténoise.

« Il y avait huit personnes à la table le jeudi 7 juin, mentionne la gestionnaire des programmes du Québec pour le Collège Frontière, Mélanie Valcin. Il y a eu une présentation d'une série de modèles d'alphabétisation familiale qui ont été répertoriés à travers le Canada. On a soumis ces cinq modèles au comité consultatif pour qu'il puisse en retenir deux et qu'on puisse ensuite, pour le troisième volet du projet, les mettre à l'essai dans les quatre collectivités des Territoires du Nord-Ouest. »

Des cinq modèles proposés, les deux qui ont été retenus par le comité consultatif sont l'Heure du conte, ainsi que Cuisine et littératie.

« Le Collège Frontière a fait l'inventaire de ce qui se fait au pays et ces initiatives ont été mises en place dans différentes régions, mais c'est intéressant parce que les deux modèles qui ont été retenus sont deux modèles qui ont été développés ou mis en place par le Collège Frontière dans diverses collectivités du pays », constate Mélanie Valcin.

À travers les années, le collège a fait des cercles de lecture au Canada et des programmes de cuisine dans les provinces de l'Ouest.

À la recherche de mentors

Maintenant les deux initiatives trouvées, la Fédération franco-ténoise fait appel aux communautés francophones pour trouver des bénévoles désirant s'impliquer dans le projet.

« Nous allons faire appel à des bénévoles et il va y avoir une personne qui va aller se présenter dans chacune des collectivités pour faire du recrutement de familles et aussi de mentors, explique la directrice générale de la FFT, Claire Beaubien. À la deuxième étape, nous allons faire des expériences à compter de l'automne durant six à huit semaines dans chacune des collectivités. »

Une fois les mentors dénichés, ils suivront une formation à Yellowknife donnée par le Collège Frontière, le 22 septembre 2012.

Ils repartiront avec une trousse d'outils sur les deux initiatives qu'ils pourront adapter à la réalité de leur collectivité.

« Le nerf de la guerre c'est de trouver les mentors bénévoles qui vont accepter de participer au projet », croit Claire Beaubien.

C'est un projet qui s'adresse évidemment principalement aux familles et qui reprend sensiblement le mandat d'Alpha TNO, qui a cessé ses activités à la fin de 2011.

« Ça s'adresse aux familles et nous voulons les rejoindre à travers des activités parents – enfants, affirme Mélanie Valcin. Les parents peuvent apprendre à travers leurs enfants, mais le but caché est aussi d'aider les parents à développer leurs compétences et leur faire connaître Alpha TNO. »

AGA de l'ARC

Des récompenses pour les ondes canadiennes

Maxence Jaillet

OTTAWA – Le 2 juin 2012, l'assemblée générale annuelle de l'Alliance des radios communautaires du Canada (ARC) s'est clôturée par la remise des récompenses soulignant l'originalité et la qualité des productions radiophoniques, ainsi que l'engagement et le professionnalisme de plusieurs intervenants des ondes communautaires du Canada. Durant un gala placé sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité, l'ARC a distribué huit trophées parmi cinq catégories.

Pour une seconde année consécutive, l'activité de financement originale récompensée par le Prix Serge Paquin a été mise sur pied par la station CFAI d'Edmundston, au Nouveau-Brunswick. En recevant ce prix, le directeur général de la station, Éric Morneault, a confié qu'un enfant qui a froid est une chose qu'il ne supporte pas. Il a ajouté que la collecte de vêtements chauds organisée par sa station lui a vraiment tenu à cœur.

Maître de cérémonie durant ce gala, l'agent des communications et du développement de l'ARC, Simon Forgues, explique en entrevue cette récidive du CFAI-FM. « CFAI, c'est une station qui s'ingénie d'une année à l'autre pour trouver des concepts promotionnels ou des activités de financement plus originales les unes que les autres. On sort des sentiers battus, on ne s'en tient pas au radiothon, au bingo ou aux trucs du genre », commente-t-il. L'employé de l'ARC ajoute qu'une activité de financement n'est pas nécessairement toujours au profit de la station, mais à celui de la collectivité et qu'il faut parfois voir plus loin que le simple aspect pécuniaire.

Dans les autres catégories, ce sont Sébastien Plouffe et Mélanie LeBlanc de CINN FM à Hearst, en Ontario, qui ont réalisé la meilleure production promotionnelle parmi toutes les stations. Samuel Bérubé, un animateur du CFAI-FM a remporté le prix du meilleur message publicitaire de l'année. Les honneurs de la communicatrice de l'année sont revenus à Stéphanie Godin, qui anime bénévolement sur les ondes du CFBO-FM à Dieppe, au Nouveau-Brunswick.

La distribution des récompenses a pris fin avec le prix Serge Jacob, qui met en valeur un bénévole au sein des quatre conseils régionaux de l'ARC. En Atlantique, le prix est revenu à Simon Poirier du CKJM-FM à Chéticamp, en Nouvelle-Écosse. Au Nouveau-Brunswick, l'ARC a souligné l'engagement de Kevin Wilson du CJPN-FM, à Fredericton. C'est Daniel Sabourin de CHOQ-FM à Toronto qui a remporté le prix pour l'Ontario. Et pour le conseil régional de l'Ouest et du Nord, c'est à la station CFRT-FM d'Iqaluit qu'on retrouve le récipiendaire du Serge Jacob, soit Brian Pehora. D'après le directeur général de la station du Nunavut, Pascal Auger, ce bénévole anglophone se démarque par son enthousiasme et sa détermination à faire tout ce qu'il peut pour aider.

Cette année, le prix Nouvelles ondes n'a pas été remis étant donné qu'aucune station n'a débuté sa programmation au cours des 12 derniers mois. Ce sera différent l'année prochaine, affirme Simon Forgues, alors que la station Plamondon-Lac-la-Biche, en Alberta, entrera en ondes le 16 juin prochain. Il ajoute que l'AGA et le gala de l'année prochaine se tiendront dans le sud de la Nouvelle-Écosse.

Demande de la Partie 1 en radiodiffusion en période d'observations ouverte

CRTC Canada

Le Conseil a été saisi de la demande suivante : Date limite pour le dépôt des interventions/observations : **18 juin 2012.**

- **Société Radio-Canada** – demande pour cesser l'opération des émetteurs analogues de rediffusion de 23 stations de télévision de langue française et anglaise – L'Ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances de radiodiffusion – Période d'observations ouverte », Demandes Partie 1, **2012-0509-7,** ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC.

#051

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Échos du réseau

Yellowknife

- L'Association franco-culturelle de Yellowknife et la garderie Plein Soleil ont le plaisir de vous inviter à rendre hommage à la francophonie du Nord lors de la célébration de la St-Jean-Baptiste, le samedi 23 juin, au parc Fred Henné.
- En vue de la 3e édition du Festival miroir de la francophonie nordique, un Comité Organisateur se réunira le mardi 05 juin à 18h, 5016- 48e rue. Si vous voulez prendre part à l'organisation du festival ou au festival même les 7 et 8 juillet prochains, joignez-vous au Comité Organisateur!

Franco50-TNO vous offre une présentation donnée par la GRC sur les mauvais traitements envers les aînés au : BAKER CENTER, le vendredi 15 juin de 12 h 45 à 13 h.

Hay River

-N'hésitez pas à venir faire un tour à l'association pour recevoir des laissez-passer gratuits pour la piscine et le gym !

-Si vous êtes intéressé à prendre des cours de français, contactez-nous ! (867) 874-3171

- Les mercredis matins de 7 h 30 à 9 h 30 Halte à Café Francophone et petite patisserie cuite sur place à contribution volontaire de 1 $ suggérée. Une initiative de Virginie Bouchard.

Apportez votre tasse de transport.

Éditorial

Alain Bessette

J'ai raté l'événement

J'aurais vraiment aimé pouvoir assister à la réaction des parents des deux écoles francophones lorsqu'ils ont appris le contenu du jugement rendu le 1er juin dernier dans leurs causes les opposant au gouvernement des TNO.

Plus tôt dans ma carrière à suivre l'actualité francophone, j'avais souvent les deux pieds en plein dans l'action et je pouvais voir par moi-même toute l'émotion dont les parents peuvent faire preuve quand l'avenir de leurs enfants est en jeu. J'ai eu la chance de vivre à titre d'observateur neutre les moments les plus forts en émotions de la francophonie, et ces moments qui m'ont marqué mettaient toujours en cause les parents et les besoins de leurs enfants.

Que ce soit la bataille pour l'obtention de la gestion scolaire, celle de la création du programme de l'école Boréale à Hay River, les multiples demandes pour obtenir des locaux scolaires décents et suffisants, en tout temps, les parents montaient aux barricades et demandaient simplement ce que tous les autres parents tiennent pour acquis.

Je suis donc un peu déçu de ne plus être aussi actif quant à la couverture des événements, car j'ai raté la chance de voir la réaction des parents lorsque la commission scolaire francophone les a informés de la portée des jugements.

Maigre consolation, j'ai cependant été aux premières loges pour connaître l'intérêt des parents des autres communautés francophones du pays, ayant reçu quelques demandes de journaux francophones pour nos articles à ce sujet. À n'en pas douter, ces jugements seront désormais cités dans toute jurisprudence en appui aux causes scolaires ailleurs au pays.

Le commissaire scolaire Michael St-John tranche le gâteau de la victoire.
(Photo : Virginie Bouchard)

L'aquilon

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Charles-Antoine Bélair et Virginie Bouchard

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF

Fondation Donaldeen Frémont

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Éducation

La Commission scolaire nº 1 de Yellowknife clarifie la situation

À la suite des échanges à l'Assemblée législative sur les droits des élèves d'immersion française, la Commission scolaire nº 1 de Yellowknife a tenu à clarifier la situation.

Charles-Antoine Bélair

Le 25 mai 2012, la députée de Frame Lake, Wendy Bisaro, dénonçait à l'Assemblée législative une politique du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation concernant l'obtention de crédits de français pour les jeunes en immersion.

Wendy Bisaro déplorait que le gouvernement ait changé il y a un an une clause de sa politique qui permettait aux élèves de passer un examen particulier qui pouvait leur permettre d'accéder à l'université.

« Les élèves pouvaient faire le cours de français langue seconde, qui était un cours différent de celui des élèves d'immersion, expliquait la députée de Frame Lake. Mais il y a un an, la politique a été changée pour que les élèves en immersion n'aient plus le droit de le faire. »

Ayant eu vent de l'affaire par une conseillère à l'école secondaire Sir John Franklin, la députée a interrogé le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Jackson Lafferty au sujet de ce changement.

« Cela me dérange que l'Alberta ait changé cette politique quand des parents se sont plaints, mais que nous [les Territoires du Nord-Ouest], ne l'avons pas fait, ajoute Wendy Bisaro. Cela n'a pas de sens pour moi que les élèves des écoles d'immersion française n'aient pas le droit et c'est pourquoi j'ai interrogé le gouvernement à ce sujet. »

La Commission scolaire nº 1 de Yellowknife réagit aussitôt

La Commission scolaire nº 1 de Yellowknife a aussitôt réagi à la situation confuse et a pris contact avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour remettre les pendules à l'heure.

Il appert en fait que ce changement dans la politique est tout à fait normal et encourage les élèves à poursuivre leurs études dans un niveau de français qui leur correspond.

« Nous avons trois différentes forces en éducation française : le cours de français de base pour les anglophones, le cours d'immersion française et le français pour les élèves francophones, explique d'entrée de jeu le directeur des programmes en français à la Commission scolaire nº 1 de Yellowknife, Jean-Marie Mariez. Ainsi, pour le cours de français de base, les jeunes ont reçu leur éducation principalement en anglais, alors évidemment, dépendamment des écoles, ils ont un certain nombre d'heures de français par semaine. »

La problématique survient du fait que par le passé, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest permettait aux élèves d'immersion française de faire l'examen de français de base donné aux élèves anglophones.

Cela posait problème puisque finalement, les élèves d'immersion abaissaient leur niveau de connaissances, sachant très bien qu'ils avaient les capacités de réussir l'examen à leur niveau, mais passaient celui de français de base seulement dans le but d'accumuler plus de points.

« Les établissements postsecondaires acceptent ce niveau de français, admet le surintendant adjoint à l'éducation Bernie Giacobbo. Si tu as obtenu 70 % dans cet examen [celui d'immersion], tu pourrais passer celui-là [l'examen de français de base] et obtenir 80 %. Ainsi, les élèves ont déjà passé cet examen, mais préfèrent passer celui-là pour avoir de meilleures notes ou avoir une meilleure bourse d'études. »

Permissions spéciales

La confusion provient du fait qu'il était spéculé par l'Assemblée législative que l'Alberta avait changé sa politique par rapport à ces cours de français, alors qu'en réalité, rien n'a changé.

Les Territoires du Nord-Ouest ont seulement emboité le pas à l'Alberta l'année dernière pour interdire aux jeunes d'immersion francophone de passer l'examen du cours de français de base.

« Lorsque l'on parle de vouloir relever le défi, on ne doit pas changer d'une force à l'autre, croit Jean-Marie Mariez. Il faut être inscrit dans le programme en question pour pouvoir passer l'examen de ce niveau. Et c'est comme ça pour toutes les matières. »

Il existe toutefois des exceptions à cette règle, celles-ci ayant toujours fait partie de la politique albertaine en matière d'éducation.

Si un jeune pense avoir les capacités requises pour réussir un examen de niveau supérieur, ou encore qu'un élève a une raison valable pour vouloir passer l'examen de niveau inférieur, ce n'est pas complètement impossible.

Mais pour ce faire, l'élève en question se doit de faire une demande spéciale écrite au directeur de son école ou, dans le cas des Territoires du Nord-Ouest, au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, afin d'être autorisé à changer le niveau de son examen.

« En Alberta, ça a toujours été comme ça : il faut faire une requête pour obtenir l'autorisation, affirme Bernie Giacobbo. J'ai parlé avec le directeur Gilbert Guimond en Alberta à ce sujet. Eux, leur frustration vient surtout du fait que les établissements postsecondaires acceptent ce niveau de français. »

L'équipe du CDÉTNO, Hatim Fassi-Fihri, Marie-Frédérique Ouellet, Gabriel Moncion, Andréanne Laporte, Anne-Christine Boudreau et Batiste Foisy, se trouvaient au Club de Golf de Yellowknife le 1er juin dernier. LeCDÉTNO a prêté main-forte à Nunavut Insurance dont c'était la seconde édition du Tournoi de golf caritatif annuel. Un franc succès, l'événement a permis d'amasser près de 33 000 $ pour l'organisme Breakfast for Learning NWT.

Le 21 juin

Le 21 juin, nous célébrons la richesse et la diversité des cultures des peuples autochtones et leurs contributions remarquables à nos collectivités, à notre territoire et à notre pays. L'année 2012 marque le dixième anniversaire de la désignation de la Journée nationale des Autochtones à titre de congé férié aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). Nous sommes fiers d'être le seul endroit au pays à célébrer les peuples autochtones de cette façon.

La coopération et les partenariats entre tous les peuples ténois sont indispensables si l'on veut bâtir un Nord solide et prospère. Le gouvernement des TNO s'engage à travailler avec nos peuples autochtones et leurs leaders afin de réaliser cette vision à l'aide d'une approche empreinte de respect, de reconnaissance et de responsabilité.

L'histoire, les langues, les arts et les coutumes des Dénés, des Inuvialuits et des Métis font partie intégrante de notre identité. Profitez des événements et des célébrations qui se dérouleront dans votre collectivité. Bonne Journée nationale des Autochtones!

Robert R. McLeod

Territoires du Nord-Ouest Affaires autochtones et Relations intergouvernementales

Revue de l'actualité dans l'Ouest et le Nord canadien

Noémie Bérubé

Nunavut
Actes de naissance diminuant les risques de vol

Le tout nouvel acte de naissance a été adopté le 5 juin dernier au Nunavut. Celui-ci est muni d'éléments de sécurité qui réduisent le risque de vol d'identité. Les nouveaux parents peuvent obtenir un acte de naissance pour leur enfant auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux, au coût de 10 $. Il est aussi possible de faire une demande sur le site Web du GDN à l'adresse www.hss.gov.nu.ca.

Manitoba
En l'honneur des héros

Au Manitoba, un panneau de signalisation désignant une large portion de l'autoroute Trans-canadienne à l'ouest de Winnipeg a été dévoilé vendredi par le premier ministre du Manitoba, Greg Selinger, accompagné de représentants des Forces canadiennes et de la Légion royale canadienne. Les panneaux arborent le coquelicot caractéristique des anciens combattants dans les deux langues officielles. L'autoroute des héros couvre 180 km, entre Winnipeg et la base de Shilo des Forces canadiennes, près de Brandon.

Saskatchewan
Deux provinces terminent au dernier rang

Les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta se sont vues accorder la note C, qui les place au dernier rang, selon un rapport effectué par le magazine *Corporate Knights,* qui vise à évaluer le progrès des provinces et territoires sur le plan environnemental. L'air et le climat, l'eau, la nature, les transports, les déchets, l'énergie et l'innovation ont été les catégories clés sur lesquelles le magazine Torontois s'est basé pour les données en matière environnementale fournies par Statistiques Canada et Environnement Canada. L'Ontario et la Colombie-Britannique ont quant à elles obtenu les meilleurs résultats au pays, avec la note A -.

Alberta
Station permanente de radio

C'est le 16 juin prochain que les habitants de Plamondon et de Lac-la-Biche auront le loisir de recevoir de l'information sur leur région, tous les jours de la semaine, et ce, en syntonisant la fréquence du 92,1 CHPL. D'autant plus qu'avant, ils étaient en ondes sur de courtes durées. La station diffusait une journée par mois et elle avait des sessions d'une ou deux émissions par an. La radio se veut un puissant média de diffusion du français. La communauté gagne accès à de l'information, de la musique et du divertissement en français partout : maison, automobile et travail. C'est un acquis très important pour la communauté française de Plamondon-Lac La Biche et des environs.

Yukon
Importante réouverture

Fermée en raison de coulées de boue et d'affaissements de tronçons de chaussée emportés par les eaux, la route de l'Alaska a été rouverte à la circulation vers 19 h 30, lundi. Le Yukon a été frappé par un grand nombre de glissements de terrain et de coulées de boue la semaine dernière, ce qui a amené les autorités à fermer la route de l'Alaska.

Colombie-Britannique
La GRC bientôt remplacée…

Les trois municipalités de la rive nord de Vancouver envisagent de former un service policier unique pour remplacer la Gendarmerie royale du Canada. Cette consolidation permettrait aux municipalités de réaliser d'importantes économies. La ville de Vancouver Nord et le district de Vancouver Nord, qui dépendent actuellement de la GRC, pourraient signer à l'avenir une entente avec Vancouver Ouest, laquelle gère ses propres forces de l'ordre.

L'école Sir John Franklin a remporté le trophée de Grand champion de l'année 2012. (Photo : Virginie Bouchard)

Festival

Les Hay Days approchent à grands pas

Le festival musical de Hay River aura lieu dans quelques semaines, soit du 6 au 8 juillet prochain. Les organisateurs sont fébriles.

Virginie Bouchard

Les Hay Days 2012 sont à nos portes et le comité organisateur de l'événement en est à la touche finale des préparatifs. Encore une fois cette année, les bénévoles se font rares, mais l'organisation reste positive.

« Nous avons l'horaire général d'où et de quand les activités auront lieu. Cela est fait et maintenant, nous avons besoin de volontaires pour nous mettre au travail », explique Anne Boudreau, membre du comité organisateur.

Comparativement aux années précédentes, la planification a débuté très tôt pour l'événement. Dès l'automne dernier, un petit groupe était formé à la direction. On voulait éviter certaines erreurs commises par le passé et surtout, s'assurer que tout est bien documenté.

« Nous avons commencé à avoir des réunions en mars. Nous pensions que nous avions encore beaucoup de temps, mais maintenant, il reste moins d'un mois, qu'est-ce qui s'est passé? », rigole Mme Boudreau.

Même si la date d'ouverture se rapproche de plus en plus, le comité ne se laisse pas envahir par le stress. Certains artistes et plusieurs activités sont déjà confirmés et une ébauche de l'horaire se trouve sur le site Internet de l'événement.

D'ailleurs, les organisateurs ont misé particulièrement sur les réseaux sociaux et le Web pour annoncer le festival.

« Jusqu'à maintenant, la publicité principale que nous avons faite s'est retrouvée sur Facebook, sur les pages d'annonces classées de la ville », confirme Anne Boudreau.

Elle souligne également qu'à partir de ce moment, le comité devra faire davantage de publicité dans les lieux physiques de Hay River.

Nouveautés

Loin d'être en reste, le Hay Days de cette année va accueillir une nouveauté majeure : l'Aquavan de Vancouver. Un immense camion-remorque, transformé en aquarium géant, sera certainement l'attraction la plus populaire du festival. Les enfants pourront toucher à des animaux aquatiques et en apprendre davantage sur ceux-ci.

« L'Aquavan de Vancouver commencera sa tournée nordique à Hay River. Ils seront installés derrière la salle de curling, à l'extérieur. Il y aura des animations pour les jeunes », mentionne Mme Boudreau.

Quelques artistes seront de la partie, mais l'organisatrice n'a pas souhaité dévoiler les noms, question de garder un peu de surprises.

Une rencontre du comité aura lieu ce mercredi 13 juin, en soirée, dans les locaux de l'Association franco-culturelle de Hay River. Les personnes souhaitant se joindre à la planification des Hay Days sont les bienvenues. D'autres renseignements se retrouvent sur le site haydays.ca.

Chronique de la langue

Bon débarras!

On déménage? Pourquoi ne pas profiter des préparatifs du déménagement pour se défaire d'objets dont on ne se sert plus et organiser, chez soi, une vente de débarras?

Vente-débarras est le terme recommandé par l'Office québécois de la langue française comme équivalent des termes anglais *garage sale*, *yard sale*, *lawn sale* et *barn sale*. Cette appellation devrait réussir à déloger le calque *vente de garage* (d'après *garage sale*). En effet, parler de débarras plutôt que de garage, semble bien plus juste, le but étant généralement de se « débarrasser » d'objets devenus inutiles et encombrants (qui ne s'accumulaient pas nécessairement dans un garage). La preuve que cette appellation exprime bien l'idée qui amène les gens à organiser une telle activité est que *vente-débarras* est entré dans l'usage québécois rapidement, sans heurt, et qu'il est aujourd'hui en passe de remplacer *vente de garage*.

On peut aussi choisir le mot *bric-à-brac*; en Belgique, on parle de *vente de fond de grenier* et, en France, dans un sens proche, de *vide-grenier(s)*.

**Cette capsule linguistique est fournie par l'Office québécois de la langue française (OQLF).*

Le relai 4x50 mètres pour les filles de catégorie PeeWee. (Photo :Virginie Bouchard)

Championnat territorial d'athlétisme 2012

Une compétition amicale

La 22e édition du Championnat territorial d'athlétisme s'est tenue du 6 au 8 juin dernier. Près de 1200 athlètes des quatre coins des Territoires ont participé à l'événement.

Virginie Bouchard

La ville de Hay River a bourdonné de jeunes pendant trois jours et pour cause. Le Championnat territorial d'athlétisme a accueilli 1185 athlètes, 110 entraîneurs et 420 bénévoles, sans compter les parents et spectateurs. Un rassemblement sportif plus amical que compétitif. Les écoles Allain St-Cyr et Boréale se sont bien illustrées pendant les trois jours de compétition. Plusieurs élèves sont repartis avec des médailles au cou et certains enseignants également.

« C'est fantastique. C'est ma première expérience et puis juste l'ambiance qu'il y a ici, c'est vraiment plaisant. Tout le monde encourage les autres, tout le monde est content », avoue Natalie Paquin, enseignante de 5e-6e année à l'école Boréale.

Cette dernière a participé, entre autres, au triple saut ainsi qu'au lancer du disque. Elle a d'ailleurs raflé la première place pour cette dernière épreuve, dans la catégorie senior, avec un lancer de 17,95 mètres. Mme Paquin s'est aussi retrouvée en troisième place au triple saut avec une distance de 6,49 mètres.

La jeune Kiena, 13 ans, de Yellowknife, a connu un championnat plutôt difficile. Elle a pris part au saut en hauteur, au 100 mètres, au lancer du poids et au saut en longueur. Cependant, elle n'a pas réussi à se tailler une place sur le podium : « ce n'était pas la meilleure année pour moi, mais je me suis quand même amusée ».

D'autres athlètes d'Allain St-Cyr se sont toutefois démarqués. C'est le cas d'Andrea Geraghty (3e au 50 et au 100 mètres pour mite), Felix Flamand (3e au 200 mètres pour bantam), Philip Bilodeau (2e au 200 mètres et 1er au 400 mètres en junior) et de Bryan Tuyishime (1er au 1500 mètres et 2e au 5000 mètres juvénile), pour ne nommer que ceux-là.

« Pour le 100 mètres et le 200 mètres, j'ai fini en première place! », souligne Christine Soucy de Yellowknife.

Enfin, l'école Allain St-Cyr s'est classée au deuxième rang pour avoir accumulé le plus de points combinés, soit 523. L'école Boréale termine troisième avec un total de 496 points et c'est l'école Sir John Franklin qui est repartie avec la bannière et 639 points.

Les frères Turenne, Christian et André, de Hay River ont également bien performé au cours des trois jours d'athlétisme, notamment aux épreuves de course et de saut.

« J'ai couru le 50 mètres contre six personnes. C'était un peu difficile, mais pour mon âge pas tellement. J'ai terminé en deuxième place. J'ai aussi eu la première place pour le saut en hauteur à 1,04 mètre », avoue fièrement Christian.

« Mon mari et moi étions probablement plus nerveux qu'eux avant leurs courses. Ils se sont très bien illustrés. Ils ont gagné des médailles et nous sommes très fiers d'eux », ajoute la maman, Natalie Paquin.

Le championnat à l'ère du numérique

Un nouvel outil a fait son entrée pour la 22e édition du Championnat territorial d'athlétisme. En effet, l'organisation a bénéficié du don d'un compteur numérique fait par les locaux six et 21 du Syndicat des travailleurs du Nord. Une aide précieuse pour les juges qui devaient enregistrer tous les résultats de façon manuelle lors des années antérieures.

« C'est notre première année avec le système de photofinish et je regardais la finale du 100 mètres et mon dieu, nous avons eu une course où tout se partageait sous les millièmes de seconde. Cela m'a vraiment marqué », affirme un des organisateurs, Tim Borchuk.

Il s'est dit très heureux de la venue de la compétition, de la température et des performances des athlètes.

Enfin, l'athlète olympien Brendan Green a également pris part au championnat, en tant que spectateur. Lui qui a connu ses débuts sur la piste de course de Hay River aime toujours autant l'événement.

« D'être chez moi, de faire partie de cette rencontre, c'est vraiment spécial. Réunir autant de jeunes athlètes à un même endroit et de façon aussi ordonnée, cela n'arrive pas très souvent », explique M. Green.

Les organisateurs en sont, en ce moment, à faire le bilan de ces trois jours d'athlétisme et à préparer le 25e anniversaire qui aura lieu en 2015.

DERNIÈRE FAVIS

AUX TRAVAILLEURS SOCIAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

La *Loi sur la profession du travail social* est entrée en vigueur le 1er janvier 2012. Cette *Loi* prévoit la délivrance d'une licence aux travailleurs sociaux des Territoires du Nord-Ouest afin que seuls les titulaires de cette licence puissent travailler à ce titre. La date limite pour présenter une demande de licence est le 1er juillet 2012.

La *Loi* prévoit deux catégories de travailleurs sociaux :

- Travailleur social autorisé, qui exige un baccalauréat en travail social;
- Travailleur social diplômé, qui exige un diplôme en travail social.

Les candidats qui ne respectent pas les critères précités peuvent néanmoins être admissibles à une autorisation en vertu d'un droit acquis, auquel cas, ils doivent présenter une demande au Registraire des licences professionnelles du ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, au plus tard le **1er juillet 2012**.

Pour obtenir de plus amples renseignements et recevoir les formulaires et les trousses d'inscription, veuillez consulter le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux, à l'adresse

http://www.hlthss.gov.nt.ca/english/services/professional_licensing/social_workers.htm

ou prenez contact avez le Registraire des licences professionnelles, en composant le **867-920-8058**.

Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux

juin 2012 | www.hlthss.gov.nt.ca

L'Aquilon
Yellowknife (867) 873-6603
Hay River (867) 875-880

Chronique TNO Santé

Votre santé d'abord...en français encore mieux!

Profitons du soleil avec précaution!

C'est l'été ! Tout le monde aime travailler, jouer et se détendre dehors quand il fait beau. On aime bien sentir les chauds rayons du soleil sur notre peau. Toutefois, avant d'entreprendre nos activités en plein air n'oubliez pas de protéger votre peau et vos yeux contre les rayons du soleil. Alors, faites attention aux UV (les rayons solaire ultraviolet) qui brûlent. Les rayons UV peuvent causer des coups de soleil, le cancer de la peau, des dommages aux yeux et le vieillissement prématuré de la peau.

Quelques conseils pratiques

- Planifiez d'aller dehors tôt le matin ou à la fin de l'après-midi.
- Restez à l'ombre et à l'abri du soleil entre 11 h et 16 h.
- Si vous êtes au soleil entre 11 h et 16 h, portez un pantalon, un vêtement à manches longues et un chapeau à larges bords pour vous protéger des coups de soleil.
- Portez des lunettes de soleil homologuées qui bloquent les rayons UVA et UVB.
- Utilisez un écran solaire en lotion ou en crème qui a un facteur de protection solaire (FPS) de 15 ou plus.
- Utilisez un écran solaire « à large spectre » tel qu'indiqué sur l'étiquette. Il vous protégera contre la plupart des rayons UVA et UVB.
- Appliquez l'écran solaire 20 minutes avant d'aller dehors et en réappliquer 20 minutes plus tard afin d'assurer une application plus uniforme du produit et une meilleure protection.
- N'oubliez pas vos lèvres, vos oreilles et votre nez. Ces parties de votre corps brûlent facilement.
- L'écran solaire s'enlève au contact de l'eau et de la sueur. Alors, en remettre après la baignade ou si vous suez.

Foire aux questions

À partir de quel âge peut-on appliquer de la crème solaire aux enfants? Il est déconseillé d'appliquer de la crème solaire à un bébé de moins de six mois, entre autres en raison des réactions allergiques qu'elle pourrait causer.

Y a-t-il des ingrédients toxiques dans les crèmes solaires? Plusieurs études mettent en doute la sécurité de certaines substances contenues dans les produits solaires. Il est donc important de lire la liste des ingrédients actifs. Voici ceux à rechercher et à éviter : Oxybenzone (BP-3 ou BZ-3), Benzophénones (BP-1, BP-2, BP-3 ou BZ-3, Escalol 567, Uvinul M40), Octyl-méthoxycinnamate (OMC), 4-méthylbenzylidène camphre (4-MBC), 3-benzylidène camphre (3-BC).

Doit-on mettre plus de crème solaire en été qu'au printemps? Il est important de consulter les indices UV présentés, par exemple, par les services de météo. C'est la meilleure indication.

Crème solaire et chasse-moustiques : est-ce une bonne association? Lequel doit-on appliquer en premier? Selon Santé Canada, il n'est généralement pas recommandé d'utiliser des produits deux en un, c'est-à-dire contenant à la fois de la crème solaire et des insectifuges. Mais s'il faut appliquer ces deux produits, l'Association canadienne de dermatologie recommande de mettre d'abord la crème solaire et de la laisser pénétrer dans la peau pendant 20 minutes avant d'appliquer une chasse-moustique.

Quels types de vêtements privilégier pour se protéger du soleil? Tous les spécialistes s'entendent pour dire que les vêtements, le chapeau et l'ombre constituent la meilleure protection contre les rayons UV. Ainsi, le coton et le lin offrent un FPS moindre que la laine et certains polyesters. Les couleurs foncées protègent mieux que les plus claires.

Sources

Santé Canada : Vie Saine – Prudence au soleil : http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/pubs/sun-sol/safety-prudence-fra.php

Passeportsanté : Bien se protéger contre du soleil – 20 questions réponses : www.passeportsante.net

Territoires du Nord-Ouest Transports

APPEL D'OFFRES

Reconstruction d'une route et amélioration du système de drainage
CT101187

– Au km 401,5, au km 410,63 et au km 375,6 de la route du Mackenzie (route nº 1), TNO –

Le travail consiste à produire des agrégats, à construire des remblais, à mettre en place une couche de fondation et une couche de base, à remplacer des ponceaux et à creuser un fossé.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports de Fort Simpson, de Hay River ou de Yellowknife, aux TNO, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 19 JUILLET 2012.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres aux endroits précités à compter du 12 juin 2012.

Une rencontre avant soumission aura lieu à 10 h, le 28 juin 2012, dans la salle de conférence du rez-de-chaussée, ministère des Transports du GTNO, 4510, avenue Franklin, Yellowknife NT.

Renseignements généraux : Charlene Lloyd
Tél. : 867-920-8001

Renseignements techniques : Binay Yadav
Tél. : 867-920-3084

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

Travaux de rénovation pour trois clients
Fourniture, livraison et construction
T13-BDD-12
PM013497

– Fort McPherson, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administratrice des contrats, Bureau de district de Beaufort-Delta, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, 107, route Mackenzie, bureau 103, Inuvik, NT au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE MERCREDI 20 JUIN 2012.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du jeudi 7 juin 2012.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :
Gail McLaughlin
Administratrice des contrats
Bureau de district de Beaufort-Delta
Société d'habitation des TNO
Tél. : 867-777-7151

Renseignements techniques :
Kate Smith
Conseillère technique en architecture
Bureau de district de Beaufort-Delta
Société d'habitation des TNO
Tél. : 867-777-7100

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

Travaux de rénovation pour cinq clients
Fourniture, livraison et construction
T13-BDD-10
PM013495

– Fort McPherson, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administratrice des contrats, Bureau de district de Beaufort-Delta, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, 107, route Mackenzie, bureau 103, Inuvik, NT au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE MERCREDI 20 JUIN 2012.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du jeudi 7 juin 2012.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :
Gail McLaughlin
Administratrice des contrats
Bureau de district de Beaufort-Delta
Société d'habitation des TNO
Tél. : 867-777-7151

Renseignements techniques :
Kate Smith
Conseillère technique en architecture
Bureau de district de Beaufort-Delta
Société d'habitation des TNO
Tél. : 867-777-7100

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

www.aquilon.nt.ca

Mouvement collectif

Ils marchent pour la cause

Près de 500 personnes ont assisté et pris part à la nuit de la 9e édition du Relais pour la vie, le vendredi 8 juin, sur le terrain de l'école William McDonald de Yellowknife. À nouveau cette année, les membres des quelques équipes se sont relayés pendant 12 heures pour soutenir la cause du cancer.

Noémie Bérubé

Ils étaient nombreux, ces marcheurs, à braver le ciel sombre et à combattre les moustiques vendredi soir à l'occasion du 9e Relais pour la vie.

L'ambiance était à la fête et les sourires se dégageaient des visages des participants et de leur famille venue pour les encourager.

Diverses activités étaient proposées parallèlement sur le site, tels que du bingo, du zumba et des jeux d'habiletés. De plus, une tente en forme de château avait été installée pour les plus jeunes. Des groupes locaux présentaient également des performances.

De 19 h à 7 h, les équipes ont parcouru à maintes reprises les 366 m de la piste d'athlétisme. Celles-ci, composées de 8 à 15 personnes, disposaient d'une tente sur le terrain pour se reposer tour à tour. Les participants pouvaient marcher ou courir à leur guise et selon leur degré d'énergie.

Appuyées financièrement par les contributions volontaires, les équipes avaient amassé, à la fin de l'événement, plus de 200 000 $. Les dons sont d'ailleurs acceptés jusqu'à la fin du mois de juin. De nombreux commanditaires ont d'ailleurs participé à la réussite du Relais en permettant aux gens sur place de se nourrir adéquatement.

Les nombreux bénévoles participant à l'organisation et à la réalisation de la marche travaillaient depuis plusieurs mois afin de mettre en branle cette soirée.

Madame Nancy Lécuyer, qui en était à sa première année en tant que bénévole à Yellowknife, mais qui avait antérieurement marché pour la cause au Québec, a avoué avoir eu beaucoup de plaisir à participer au Relais pour la vie.

Une éprouvante soirée

Une commémoration a eu lieu en l'honneur des proches disparus des suites du cancer. On estime qu'il y aura 275 700 décès au Canada causés par le cancer en 2012. Des lampions, au coût de 5 $ qui étaient remis à la fondation, étaient placés le long de la circonférence et ont été allumés vers 22 h par les familles des défunts ou avec l'aide des bénévoles.

Tous avaient des raisons personnelles de se joindre à la marche. Pour certains, c'était une occasion de penser à des défunts, de venir en aide à la collectivité ou de se rallier à la cause.

« Je le fais pour le rassemblement de gens qui sont unis pour la cause, par solidarité.» a dit, Madame Emma St-Amour, participante au Relais pour la vie 2012.

Pour garder en mémoire le beau geste qu'ils ont posé lors de cette nuit, les marcheurs pouvaient se procurer un ruban coloré sur lequel, chaque tour de piste, ils ajoutaient une bille pour compter le nombre total de tours effectués.

Une belle initiative pour une cause qui ne devrait exister… Des combattants, voilà ce qu'ils étaient vendredi dernier.

Territoires du Nord-Ouest Éducation, Culture et Formation

APPEL DE CANDIDATURES

Territoires du Nord-Ouest
Commission d'appel de l'aide financière aux étudiants

— Toutes les collectivités, TNO —

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) invite les résidents des Territoires du Nord-Ouest qui le souhaitent à présenter leur candidature pour devenir membre de la Commission d'appel de l'aide financière aux étudiants.

La Commission a été instituée pour entendre les appels au deuxième palier lorsque les requérants sont en désaccord avec les décisions prises par le personnel du programme d'aide financière aux étudiants ou par le groupe d'examen interne. La Commission relève de la *Loi sur l'aide financière aux étudiants*. La Commission peut confirmer, modifier ou annuler une décision conformément aux lois, aux politiques et aux procédures en vigueur. Ses décisions sont définitives.

La Commission est composée de cinq membres nommés par le ministre du MÉCF. Un des membres doit être un étudiant au niveau postsecondaire. Tous les membres sont nommés pour un mandat de deux ans.

Si vous souhaitez présenter votre candidature et que vous détenez de l'expérience ou une formation en politique sociale, en droit ou en interprétation de la loi, faites-nous parvenir une lettre de motivation d'une page et un curriculum vitæ à jour.

Les candidatures doivent parvenir au Bureau des appels, Programmes et services du MÉCF, 3e étage, Édifice Est du YK Centre, C. P. 2804, Yellowknife NT X1A 2R1, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 18 JUIN 2012.

Votre candidature pourrait être utilisée afin de pourvoir de futurs postes vacants.

Renseignements généraux :
Moses Hernandez
Greffier des appels
Bureau des appels
Programmes et services du MÉCF
Tél. : 867-920-6324
ou 1-855-546-1232 (sans frais)
Fax : 867-873-0587

Défense nationale National Defense

AVIS ET DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le Comité d'examen de la rémunération des juges militaires a été institué en application de l'article 165.22 de la Loi sur la défense nationale L.C. 1998, Chap. 35. Il a pour mandat d'examiner la question de savoir si la rémunération des juges militaires est adéquate, et de faire rapport de ses recommandations à cet égard auprès du Ministre de la défense nationale.

Le Comité invite toute personne intéressée à lui soumettre, dans l'une ou l'autre des deux langues officielles, un mémoire écrit, d'un maximum de 20 pages, portant sur toute question découlant du mandat du Comité. Toute personne intéressée doit aviser le Secrétaire exécutif de son intention d'intervenir dès que possible. Les soumissions écrites doivent être déposées sur support papier (4 copies) ainsi qu'électronique.

L'hon. Michel Bastarache, C.C.
L'hon. Constante R. Glube, Q.C. (Présidente)
Norman W. Sterling, Q.C.

Veuillez acheminer toute soumission ou enquête au soin de:

Me Maxime Faille
Secrétaire exécutif et Conseiller juridique
Comité d'examen de la Rémunération des juges militaires
160 rue Elgin, bureau 2600, Ottawa (Ontario), K1P 1C3
(613) 783-8801 Télécopieur: (613) 788-3577
maxime.faille@gowlings.com

Gouvernement du Canada Government of Canada
Canada

on passe le mot APF Association de la presse francophone

OFFRE D'EMPLOI

EMPLOI D'ÉTÉ

L'Association de la presse francophone (APF) est à la recherche d'un étudiant.e de l'extérieur de la région d'Ottawa pour combler le poste suivant :

Coordonnateur.trice de la Fondation Donatien-Frémont :
- promotion de la Fondation Donatien-Frémont auprès des boursiers potentiels;
- préparation du dossier des demandes (cahier des boursiers) et des outils d'évaluation, etc.
- appui à la coordination de l'Assemblée générale annuelle,
- mise à jour de la base de données de l'APF,
- autre tâches,

Conditions :
- Lieu de travail : Ottawa (ON)
- Salaire : 13$/heure à 35 heures par semaine
- Durée : 10 semaines
- remboursement du déplacement aller-retour de la région d'origine
- prime de 1,35 $/heure pour le logement

Faites parvenir votre curriculum vitæ et lettre de présentation au plus tard le mercredi 18 juin 2012 à:

Francis Potié, directeur général
Association de la presse francophone,
267, rue Dalhousie, Ottawa (ON) K1N 7E3
Tél. : (613) 241-1017, Téléc. : (613) 241-6313,
dg@apf.ca

Petites annonces

Astrologie/horoscope
CONNEXION MEDIUM- VOYANCE- On a tous BESOIN d'un VOYANT! 5 MINUTES GRATUITES CODE PROMO 94843, téléphonez-nous au 1-866-9MEDIUM. www.connexionmedium.ca 1-900-788-3486, #3486 Bell/Fido/Rogers, 24h/24 7j/7

Attention Entrepreneurs Bilingues!
Voici Le Projet Liberté, un simple programme en ligne, français et anglais, pour développer un revenu supplémentaire à domicile.
Évaluation gratuite. www.see-it-do-it.com

Petites annonces
Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1-800-267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Territoires du Nord-Ouest Assemblée législative

Agent de sécurité

Services généraux **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 23,92 $ l'heure (soit environ 46 644 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 9581 **Date limite :** 18 juin 2012

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement établir leur admissibilité. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou affectées à un poste, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée. Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes. Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment.

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

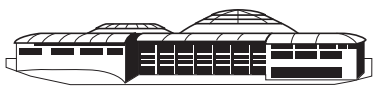

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada / Affaires autochtones et Développement du Nord Canada

Occasions d'emploi

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) – Iqaluit, Nunavut

Gestionnaire, Opérations sur le terrain

Ouvert aux citoyennes et citoyens canadiens résidant au Canada et à l'étranger.

Numéro de référence : IAN12J-010807-000024 **Date limite: 29 Juin 2012**

Salaire annuel : 86,074.00 $ to 98,418.00 $ par année plus des primes intéressantes pour affectation dans le Nord, qui comprennent une aide au titre des voyages pour congé annuel.

Le Bureau régional du Nunavut du Ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada offre des occasions d'emplois stimulantes pour son équipe des opérations au Nunavut, région arctique canadienne de prédilection. Nous sommes à la recherche d'un Gestionnaire, Opérations sur le terrain . Si vous souhaitez travailler au sein d'une équipe dynamique, cherchez un emploi qui comporte un large éventail de tâches et visez l'excellence en matière de services à la clientèle, cette possibilité d'emploi est pour vous.

Notes :
• Ces processus visent à créer un répertoire de personnes qualifiées afin de doter des postes au sein du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada et d'autres ministères et organismes fédéraux qui participent au développement économique du Nord. Ce répertoire pourrait aussi servir à doter des postes semblables de durée indéterminée ou déterminée.
• Une vérification de sécurité/fiabilité sera effectuée avant la nomination.
• Une attestation médicale peut être requise avant la nomination.
• Il est possible qu'un logement du personnel soit disponible.

Pour plus d'information sur les critères pour ce poste pour obtenir les modalités de candidature, prière de visiter le site **www.emplois.gc.ca**, ou d'appeler au numéro Infotel 1-800-645-5605 ou au numéro ATS 1-800-532-9397. Pour plus d'information sur le Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, visitez notre site web carrières : **NunavutHR@aandc-aadnc.gc.ca**

This information is also available in English.

Canada

ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Aides-infirmiers de relève Soins de longue durée (deux postes)

Yellowknife, TNO

Deux postes à durée indéterminée

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 28,71 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 9576 **Date limite :** 22 juin 2012

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Fax : 867-873-0168;
courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou affectées à un poste, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment.*

Administration des services de santé et des services sociaux de YELLOWKNIFE
Au service de Dettah, Fort Resolution, Lutsel'Ke, N'Dilo et de Yellowknife

Travailleurs sociaux en milieu familial et communautaire

Yellowknife, TNO

Deux postes à durée indéterminée

Le traitement initial est de 39,36 $ l'heure (soit environ 76 752 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 9594 **Date limite :** 22 juin 2012

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168;
courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou affectées à un poste, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment.*

Services de santé et Services sociaux du DEHCHO
"Nezu Gots'endíh Gha Gots'áhodi"

Infirmier en santé communautaire

Fort Liard, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 45,16 $ l'heure (soit environ 88 062 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 7 252 $.

N° du concours : 9607 **Date limite :** 22 juin 2012

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168;
courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une incapacité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou affectées à un poste, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment.*

Le Canadien de Montréal

Des restants à se mettre sous la dent

Alain Bessette

Son nom circulait parmi tant d'autres et il se retrouvait invariablement au dernier rang des sondages sur la popularité du prochain entraineur-chef du Canadien. C'est donc avec énormément de surprise que les amateurs et analystes du Canadien ont appris l'embauche de Michel Therrien.

J'ai aussi été surpris, mais contrairement à plusieurs amateurs qui voulaient plutôt Patrick Roy comme entraineur, je n'ai pas été du tout atterré par la nouvelle. Oui, il s'agit d'un retour derrière le banc pour Michel Therrien, après un peu moins de trois ans comme entraineur de Montréal et une autre expérience à Pittsburgh. Mais ce ne sera pas le même entraineur qui a été congédié lors de la saison 2002-2003.

Lors de sa première saison complète à Montréal, il a pris un club qui avait raté les séries pour les hisser à une participation aux séries éliminatoires en plus de battre les favoris dans l'Est. Le club devait finalement s'incliner devant les champions de la coupe Stanley.

Son parcours à Pittsburgh est encore plus éloquent. Il a pris un club plein de talent, mais qui n'allait nulle part. Dans sa dernière saison complète avec l'équipe, cette dernière s'est rendue jusqu'à la finale de la coupe Stanley, perdant face aux Red Wings de Détroit. L'année précédente, il avait été mis en nomination pour le titre de meilleur entraineur du circuit.

Selon les propos des anciens joueurs ayant évolué sous sa férule, Therrien est un entraineur direct qui exige un effort constant de ses joueurs. J'ai hâte de voir comment il interagira avec des joueurs comme Rene Bourque, Scott Gomez et Tomas Kaberle, trois joueurs qui me semblent parfois sans entrain et sans enthousiasme dans leur jeu.

Il reste maintenant à Bergevin de nommer deux entraineurs adjoints (Audette et Jodoin?), à participer au repêchage amateur 2012, à signer ses agents libres avec restriction et à échanger Gomez contre Crosby. Ok, c'est un peu tiré par les cheveux cette dernière tâche, mais un gars peut ben rêver.

Administration des services de santé et des services sociaux de **Beaufort-Delta**

Aide de maintien à domicile

Tsiigehtchic, TNO

Poste à durée indéterminée à temps partiel (quatre heures par jour)

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Tsiigehtchic.

Le traitement initial est de 28,71 $ l'heure (soit environ 55 985 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 17 979 $.

Nº du concours : 9574 **Date limite :** 15 juin 2012

Infirmier en santé communautaire

Aklavik, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 20 490 $.

Nº du concours : 9534 **Date limite :** 22 juin 2012

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou affectées à un poste, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment.*

Territoires du Nord-Ouest **Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest**

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment

Gestionnaire des services de santé

Agence de services communautaires tłı̨chǫ Santé communautaire et programmes sociaux **Behchokò, TNO**

Poste à pourvoir anticipé

Le traitement varie entre 51,72 $ et 61,75 $ l'heure (soit environ entre 100 854 $ et 120 413 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 195 $.

Nº du concours : 9586 **Date limite** : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Adjoint administratif

Ministère des Affaires municipales et communautaires Division des sports, des loisirs et de la jeunesse **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 28,71 $ l'heure (soit environ 55 985 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 9582 **Date limite** : 22 juin 2012

Adjoint administratif Formation et perfectionnement du personnel

Administration de santé territoriale Stanton Division des opérations **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 28,71 $ l'heure (soit environ 55 985 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 9589 **Date limite** : 22 juin 2012

Secrétaire de direction

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement Direction générale **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 31,93 $ l'heure (soit environ 62 261 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 9590 **Date limite** : 20 juin 2012

Conseiller en matière de violence familiale

Ministère de la Santé et des Services sociaux Services à l'enfance et à la famille **Yellowknife, TNO**

Poste à durée déterminée d'un an

Le traitement initial est de 45,16 $ l'heure (soit environ 88 062 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 9596 **Date limite** : 22 juin 2012

Analyste de la planification financière et du budget

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation Services des affaires stratégiques **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 41,24 $ l'heure (soit environ 80 418 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 9575 **Date limite** : 17 juin 2012

Gestionnaire de projet Stratégie d'exploitation des minéraux des TNO

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement Division des produits miniers, pétroliers et gaziers **Yellowknife, TNO**

Poste à durée déterminée du 1er août au 31 mai 2013

Le traitement initial est de 49,42 $ l'heure (soit environ 96 369 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 9591 **Date limite** : 15 juin 2012

Conseiller principal en matière d'entretien

Ministère des Travaux publics et des Services Gestion des biens **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement varie entre 43,16 $ et 51,52 $ l'heure (soit environ entre 84 162 $ et 100 464 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 9577 **Date limite** : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou affectées à un poste, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Littérature

Des jeunes captivés, une auteure captivante!

L'auteure de livres pour enfants, Lucie Papineau, a profité d'un séjour à Yellowknife pour visiter les écoles J.H. Sissons et Alain St-Cyr. Elle a rencontré ces élèves pour leur parler de son métier et de ses nombreux livres.

Noémie Bérubé

L'auteure Lucie Papineau a profité de ces quelques heures passées avec ces jeunes pour leur transmettre sa passion pour la lecture. (Photo : Noémie Bérubé)

L'écrivaine originaire de Longueil, au Québec, était fière de rencontrer ces jeunes Yellowknifiens qui, de leur côté, étaient contents de la recevoir. Ils étaient pour la plupart impatients d'entendre les « histoires » de Mme Papineau. Celle qui a 59 livres à son actif est venue révéler aux élèves ce qui se cache derrière l'ensemble de ses productions. Elle en a profité pour expliquer aux enfants comment elle parvient à imaginer les idées et les illustrations qui se retrouveront dans ses livres. *Les amis de la girafe*, un des livres les plus populaires et traduit dans diverses langues, intéressait particulièrement les jeunes. On aurait pu entendre voler une mouche lorsque l'auteure parlait et des « ah oui! » s'échappaient de tous. La femme parlait pédagogiquement et expliquait comment la publication d'un petit livre peut être longue à réaliser. Elle a établi des liens entre les étapes de création d'un auteur et celles d'un élève qui compose. Elle a aussi beaucoup abordé le métier d'illustrateur. Sa meilleure amie est celle qui produit les œuvres que l'on retrouve en grande partie dans les écrits de Mme Papineau. L'écrivaine, une femme très humaine, a raconté qu'un de ses livres a été publié avec une erreur majeure sans que quiconque s'en aperçoive. La femme qui ne vit pas que des revenus de ses livres a parlé d'argent avec les élèves. Les enfants avaient de nombreuses questions intéressantes à poser à la Mme Papineau. Pour certains, ils ont eu la chance, dans leur classe, d'étudier les multiples récits de la Québécoise, ce qui leur permettait d'avoir une meilleure interaction avec l'auteure. L'auteure vedette chez les enfants, souligne vouloir allumer la flamme chez ses lecteurs.

« Je veux donner le goût de lire et la lecture peut tout changer dans une vie, ça aide dans tout ce que l'on entreprend », raconte-t-elle.

Une visite très attendue

Caroline Roux, mentore de littérature, attendait la visite de Lucie Papineau depuis longtemps. Mme Roux dit que la femme est un coup de cœur pour elle et que les enfants aiment ses histoires.

La visite de Mme Papineau à Yellowknife est due à l'initiative de la Commission scolaire nº 1 de Yellowknife en partenariat avec l'organisme *Canadian Parent for French,* qui ont assuré les coûts de cette tournée de l'invitée dans la ville.

Ava Hoechmann, élève de la quatrième année, confie : « Depuis la deuxième année, Lucie Papineau est mon auteure favorite et mon enseignante me lisait ses livres. »

Madame Papineau travaille actuellement à l'écriture de livres qui paraîtront à l'automne 2013 et en janvier 2014.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME Nº 199

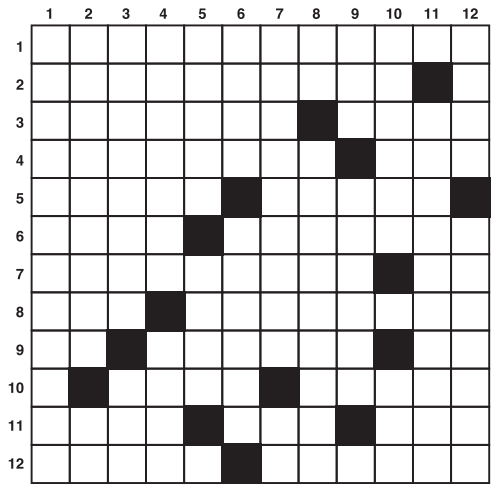

HORIZONTALEMENT

1- Action d'ôter la charge d'une arme à feu.
2- Débarrasser un arbre des chenilles.
3- Règle fondamentale. – Grande baie circulaire d'église.
4- Brûlèrent à l'extérieur un mets sans le cuire en dedans. – Qui n'est pas souple.
5- Fait garder le lit à. – Pourvus d'ailes.
6- Très petit orifice. – Participe à.
7- Duras très longtemps. – Personnel.
8- Rait. – Brisent les dents de quelqu'un.
9- Difficulté. – Impossibilité de marcher, en l'absence d'atteinte motrice. – Personnel.
10- Surveillant. – Exercer une action en justice.
11- Rejeter comme faux. – Trois fois. – Recueil de bons mots.
12- Pilastres corniers. – Décents.

VERTICALEMENT

1- Ôta le chaperon d'un faucon dressé pour le vol.
2- Plantes potagères. – À la mode.
3- Renversée, bouleversée. – Bruit incongru.
4- Tenir de ses parents. – Région anatomique.
5- Cavité organique. – Lieu traditionnel de la mort de Moïse.
6- Hilarité. – Facilitant.
7- Lovasses un cordage. – Préposition.
8- Article espagnol. – Récipient à infusions.
9- Étendue d'eau salée. – Longues énumérations.
10- Ronges lentement. – Écorce du chêne.
11- Entretiennent les forces par des aliments.
12- Détruire. – Grefferas.

RÉPONSE DU Nº 199

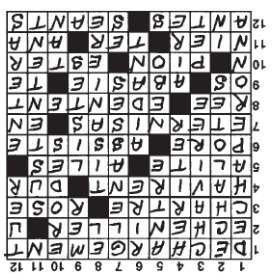

Horoscope

SEMAINE DU 17 AU 23 JUIN 2012

Bélier

BÉLIER
Avec la planète Mercure, vous vous sentez vraiment capable de vivre des choses exceptionnelles. Vous aimez que l'on vous propose des défis.

Taureau

TAUREAU
Vous êtes sur le point d'affronter ce qui peut vous apporter un surcroît de travail. Cela ne doit pas vous effrayer.

Gémeaux

GÉMEAUX
La planète Mars vous occasionne plusieurs défis à vivre en ce qui a trait à vos émotions. Vous accordez beaucoup d'importance à votre créativité et vous avez raison de le faire.

Cancer

CANCER
Cette semaine, vous êtes très sérieux. Vous êtes dans une période où tout ce que vous accomplissez peut avoir de grandes conséquences.

Lion

LION
Vous êtes très fort intérieurement. Vous avez la possibilité de faire face à des choses difficiles, mais valorisantes.

Vierge

VIERGE
Vous aimez votre vie affective. Vous appréciez profondément l'amour de la personne qui vous est chère. Cela est très beau.

Balance

BALANCE
La planète Uranus vous apporte beaucoup de choses invraisemblables. Il est possible que vous pensiez à étudier dans un domaine tout à fait nouveau pour vous.

Scorpion

SCORPION
Vous vivrez des moments qui vous apporteront beaucoup de nouvelles responsabilités. Cependant, sachez que vous serez capable d'y faire face, avec courage.

Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous êtes dans une période où vous vous sentez capable de faire des choses merveilleuses sur le plan humanitaire. Cela vous apportera de la paix.

Capricorne

CAPRICORNE
Vous voulez être en bons termes avec les membres de votre famille. Grâce à la Lune, vous accordez de l'importance à tout ce qui touche vos sentiments envers eux.

Verseau

VERSEAU
Voici une semaine capitale concernant votre besoin de voyager et de comprendre les choses d'une façon nouvelle. Cela est vraiment fantastique pour vous.

Poissons

POISSONS
Vous aimez vivre des choses reliées au respect de vous-même. Soyez très objectif face à ce que les autres vous demandent.